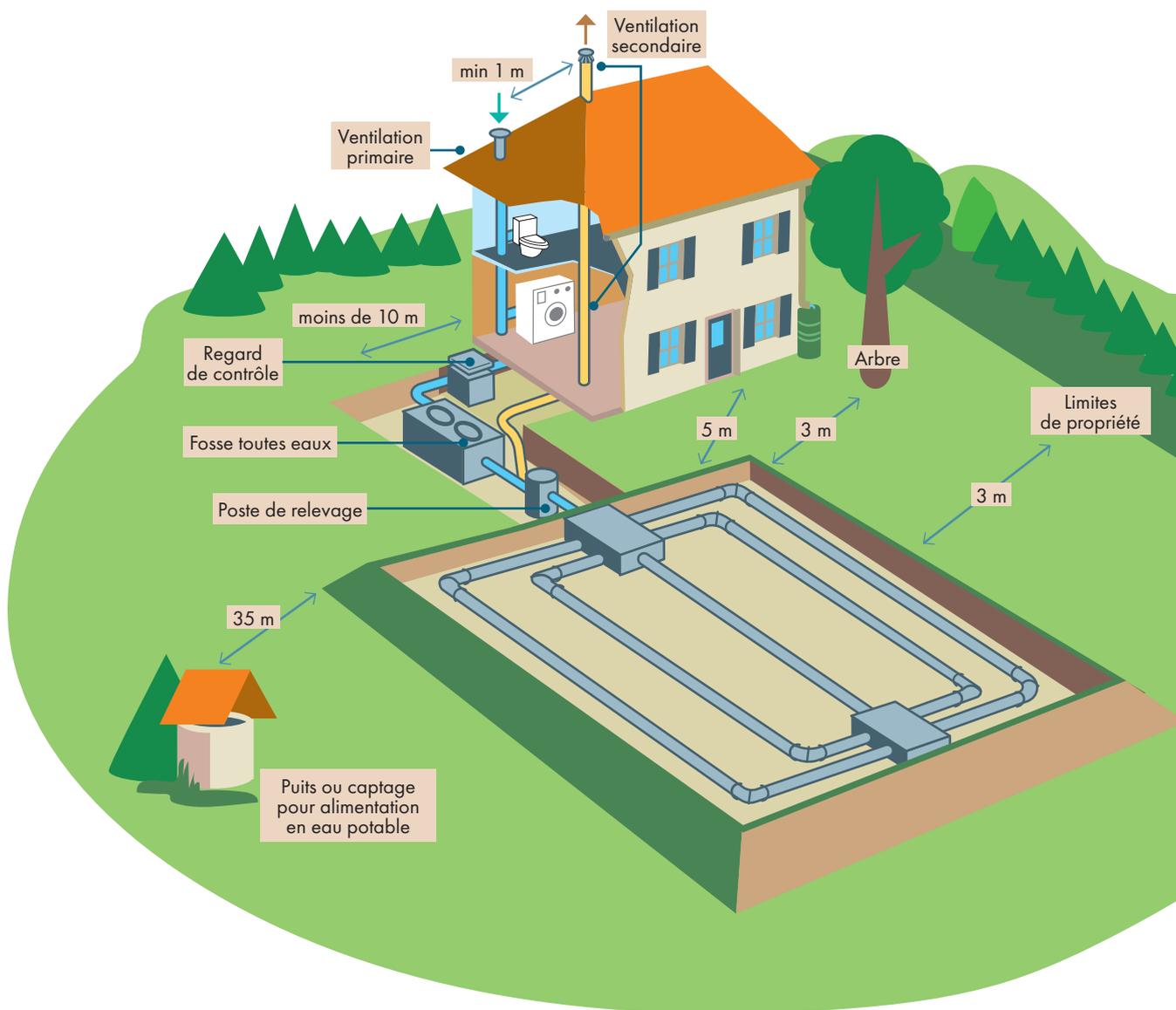


TERTRE D'INFILTRATION

Filière généralement utilisée dans le cas d'un sol perméable avec présence d'une nappe phréatique proche, d'une zone inondable ou lorsque la mise en place d'un exutoire est impossible. Elle introduit un relevage obligatoire des effluents prétraités si l'habitation n'est pas surélevée.

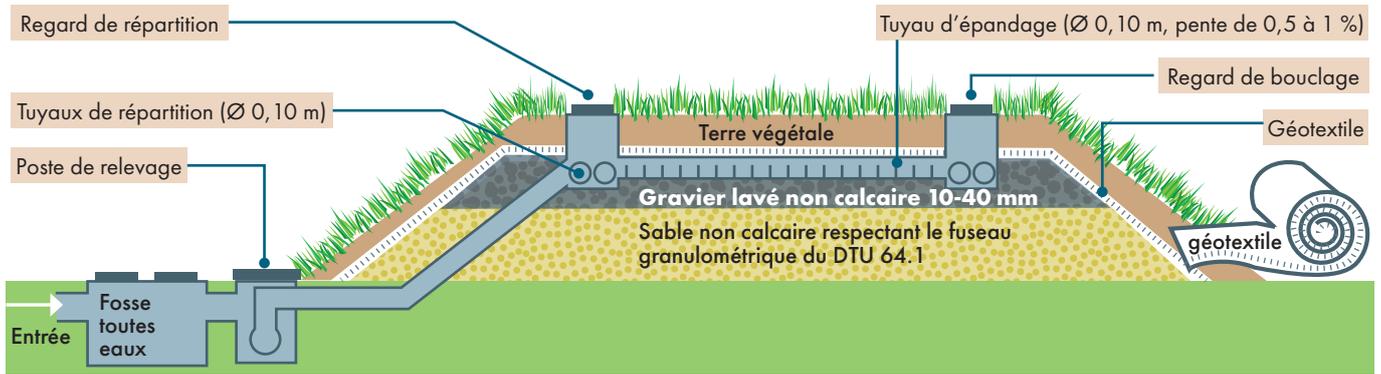


DIMENSIONNEMENT

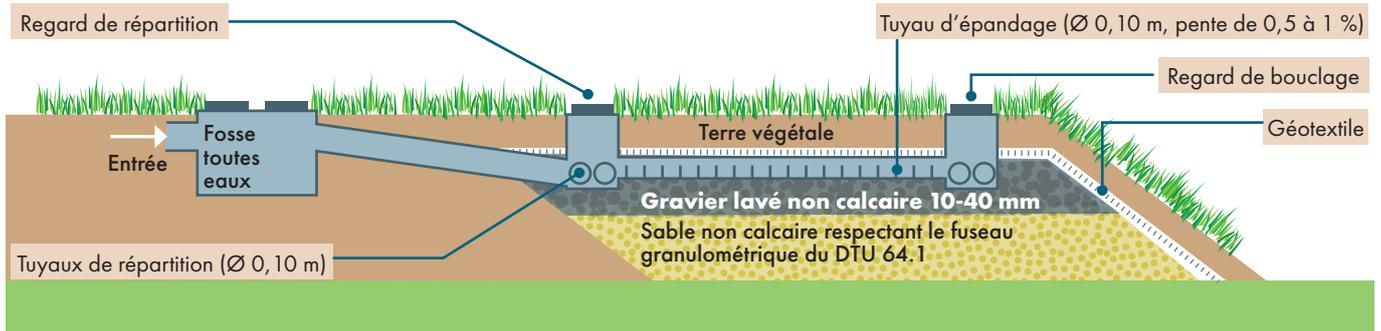
- 5 m² par pièce principale* avec un minimum de 20 m au sommet
 - Pour 5 pièces principales, surface du filtre : **25 m²**
 - Pour 6 pièces principales, surface du filtre : **30 m²**
 - Pour 7 pièces principales, surface du filtre : **35 m²**
- L'angle entre le sol naturel horizontal et les parois du terre doit être inférieur à 30°
- Largeur fixe de **5 m au sommet**

* on compte une pièce principale pour toute pièce de vie dont la surface est supérieure à 9 m² telle que le séjour, le salon, les chambres, le bureau, la salle de jeu...

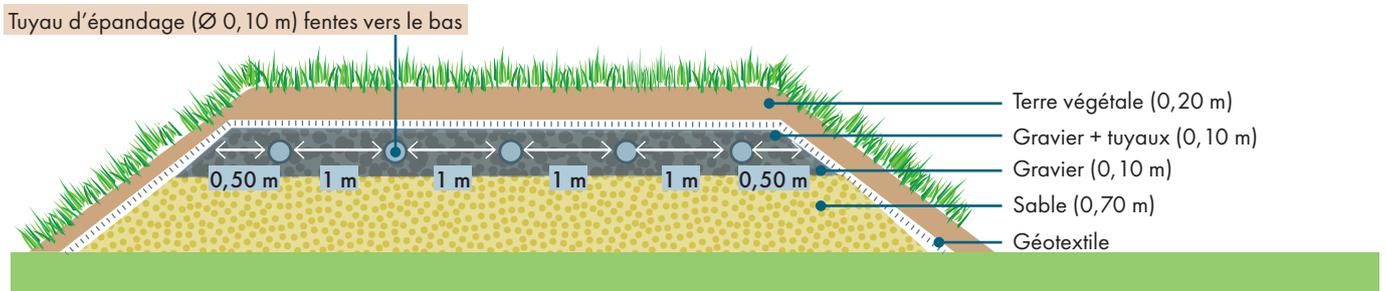
COUPE LONGITUDINALE : version avec poste de relevage



COUPE LONGITUDINALE : version sans poste de relevage

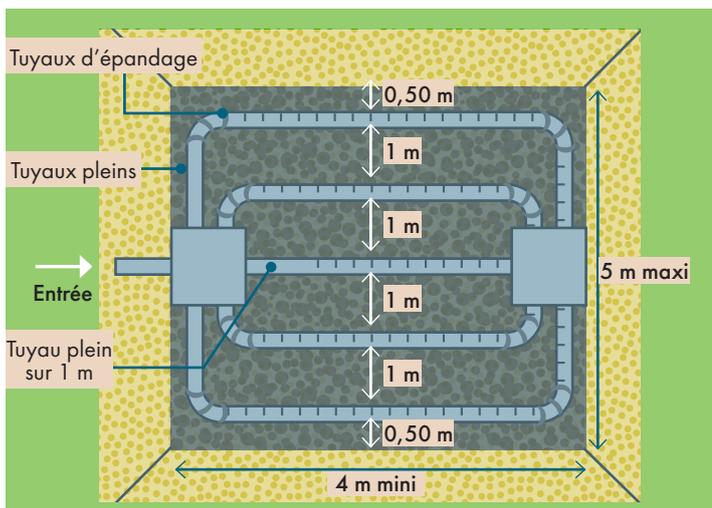


COUPE TRANSVERSALE



ATTENTION > Le gravier sera : lavé non calcaire, granulométrie entre 10–40 mm.
 > Le sable sera : lavé non calcaire, respectant le DTU 64.1.

VUE DU DESSUS



PRÉCAUTIONS

- Si le sol est fissuré, le fond de la fouille pourra être recouvert d'une géogridde.
- Pas d'arbre, pas de plantation à moins de 3 mètres de l'installation.
- Proscrire le stockage et le passage de charges lourdes au-dessus du dispositif.
- Ne pas imperméabiliser la surface du traitement (bitume, béton...).
- Pour les filtres de grande taille, une alimentation par bâchée est conseillée.